



UFF GLOBAL CONVERTIBLES

Part P - ISIN : FR0011035385

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild
OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM est celui de son maître, l'OPCVM Global Convertibles M. La performance de l'OPCVM nourricier sera inférieure à celle du Maître en raison des frais propres au nourricier.

Objectif de gestion de l'OPCVM maître : L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 3 ans, une performance supérieure à son indicateur de référence, l'indice Refinitiv Global focus Hedged (EUR) CB Index, coupons nets réinvestis, exprimé en Euro. Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le gérant mettra en place une gestion discrétionnaire en fonction des opportunités de marchés. Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Fonds peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : Refinitiv Global focus Hedged (EUR) CB Index, coupons nets réinvestis.

Politique d'investissement : L'OPCVM nourricier sera investi au minimum à 85% dans son OPCVM maître, Global Convertibles M, et, à titre accessoire, en liquidités.

Rappel de la Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : L'OPCVM est investi et/ou exposé en permanence à hauteur de 30% au minimum en obligations convertibles et titres assimilés sur les marchés internationaux. L'investissement et/ou l'exposition aux marchés émergents ne pourra excéder 40% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des obligations à taux fixe et variable internationales. L'actif de l'OPCVM, dans le cadre de la gestion de trésorerie, pourra comprendre des titres de créances ou obligations libellés en Euro jusqu'à 50% de l'actif net. Ces instruments, d'une durée résiduelle inférieure à trois mois, sans restriction de répartition dette publique/dette privée devront avoir une notation court terme égale ou supérieure à A-2, selon Standard & Poor's ou une agence équivalente ou jugée équivalente par la Société de Gestion.

L'OPCVM pourra être constitué à hauteur de 100% de son actif net d'émissions notées « investment grade » au moment de leur acquisition (notation Standard and Poor's ou équivalent supérieure ou égale à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente). L'OPCVM peut également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des émissions de pays ou de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) au moment de leur acquisition (notation Standard and Poor's ou équivalent inférieure à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

La somme des investissements dans des d'émissions notées « investment grade » (notation Standard and Poor's ou équivalent supérieure ou égale à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente) ou non « investment grade » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important - notation Standard and Poor's ou équivalent inférieure à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente) au moment de leur acquisition ne pourra dépasser 100% maximum de l'actif net de l'OPCVM.

La sélection des titres ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation. Il se base notamment sur une analyse interne. La société de gestion analyse préalablement à chaque décision d'investissement chaque titre sur d'autres critères que la notation. Des obligations convertibles ou échangeables libellées dans des devises autres que l'euro pourront faire partie de l'actif. De même des titres participatifs, warrants, bons de souscription, obligations, obligations convertibles synthétiques et autres obligations à caractère action de toute nature (par exemple obligations OCEANE (obligations convertibles françaises) et SUKUK (obligations islamiques)), libellés en dollars américains ou dans d'autres devises.

L'OPCVM pourra être exposé au risque de change jusqu'à 50% maximum de l'actif net.

L'exposition de l'OPCVM aux marchés actions peut varier entre 20% et 80%. Cette exposition peut être réalisée par la détention d'actions en direct, dans la limite de 10% de l'actif net, et/ou par le biais d'investissements dans des produits dérivés.

Dans un but de couverture de ses actifs et/ou de réalisation de son objectif de gestion, et dans la limite de 100% de son actif net, l'OPCVM pourra avoir recours aux contrats financiers.

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : L'heure limite de réception des ordres chez le centralisateur est fixée à 11h le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.), dans ce cas la valeur liquidative sera calculée le jour ouvré précédent.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Autres informations : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, leur poids dans la décision finale n'étant pas défini en amont.

Durée de détention recommandée est supérieure à 3 ans

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cet OPCVM est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "Objectifs et Politique d'Investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Les dispositions en matière de souscription/rachat du fonds maître Global Convertibles M, dans lequel est investi votre Fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscription et de rachat du prospectus de Global Convertibles M.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00% TTC
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,30%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

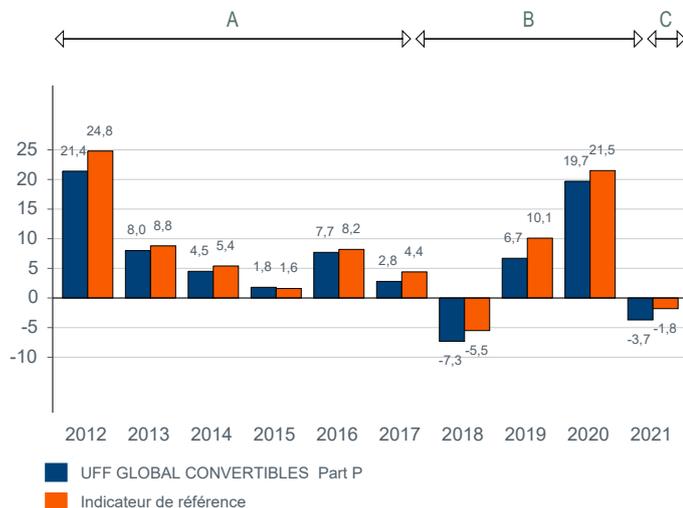
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en juin 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, coupons nets réinvestis.

UFF GLOBAL CONVERTIBLES a été lancé le 29/04/2011

Date de lancement de la part : 04/2011

Indicateur de référence : Refinitiv Global focus Hedged (EUR) CB Index, coupons nets réinvestis

A : Jusqu'au 04/09/2017, l'indice de référence était 75% de l'indice Merrill Lynch BB/B EUR/GBP Non-Financial Fixed-Floating High Yield Constrained et 25% de l'indice Merrill Lynch Euro Subordinated Debt Tier 1

B : Jusqu'au 17/05/2021, l'indice de référence était Thomson Reuters Global Focus Hedged CB Index (EUR). Les performances affichées avant le 05/09/2017 ont été réalisées avec une stratégie d'investissement différente.

C : Depuis le 17/05/2021, l'indice de référence est Refinitiv Global focus Hedged (EUR) CB Index, coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est CACEIS Bank.

Le prospectus de l'OPCVM et de son maître, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'une des deux adresses indiquées ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edram.fr ou www.uff.net.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :

<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. L'OPCVM peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). L'OPCVM ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/10/2022.